

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 28 mars 2024

Évacuation du squat Gan-Groupama à Bordeaux Lac

En exécution de l'ordonnance d'expulsion du tribunal judiciaire de Bordeaux du 28 novembre 2023 et à la demande du propriétaire, la société GROUPAMA GAN VIE, Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, a accordé le concours de la force publique afin de procéder ce jeudi 28 mars à l'évacuation du squat situé Cours Charles Bricaud à Bordeaux.

Jusqu'au 27 mars 2024, les lieux étaient occupés de manière illégale par près de 200 personnes de nationalités roumaine et bulgare depuis le mois de novembre 2023.

Ces occupants ont, conformément à la réglementation en vigueur, fait l'objet d'un diagnostic social préalable à toute opération d'évacuation.

Toutefois, l'ensemble des occupants ayant été préalablement informé de la date d'évacuation, la direction interdépartementale de la police nationale (DIPN) a constaté ce matin un site libéré de toute occupation illicite.

En conséquence, les lieux ont été rendus au propriétaire et des travaux de sécurisation, nécessaires pour empêcher toute nouvelle intrusion, ont pu être engagés.